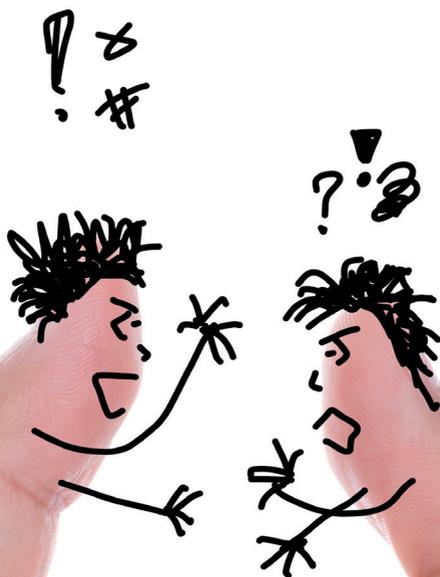


Et sinon vous avez pensé à la médiation familiale ?



MEDIATION FAMILIALE
Ensemble pour recoller les morceaux

Médiation familiale

>>> Espace Copamo - Mornant - 06 30 09 81 51
mediation.familiale@cc-paysmornantais.fr

Avec le soutien :



MEDIATION FAMILIALE

Ensemble pour recoller les morceaux

Brouilles, ruptures intergénérationnelles, successions douloureuses ainsi va parfois la vie de famille. Pour vous aider à recoller les morceaux, une médiatrice familiale vous reçoit, vous écoute et vous accompagne pour créer les conditions du retour au dialogue, en toute discrétion et confidentialité.

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale est un mode alternatif de règlement des conflits agréé par la CAF du Rhône, la MSA et le ministère de la justice. Il vous garantit confidentialité et discrétion.

La médiatrice familiale accompagne les échanges avec neutralité. Elle oriente sans juger, ni conseiller. Elle cherche à instaurer les conditions du dialogue de l'écoute ainsi que la construction de projets autour des besoins des membres de la famille :

- (parents séparés, divorcés
- (parents en conflit avec leur adolescent/jeune majeur
- (parents et grands-parents en rupture de lien
- (gestion d'un parent âgé et dépendant

Et concrètement, comment cela se passe ?

Tout processus de médiation familiale débute par un rendez-vous d'information préalable gratuit. L'entretien se déroule à la Maison France Service (espace Copamo) à Mornant et permet à chacun de s'engager dans le processus de médiation de manière libre et éclairée.

Ensuite, chaque entretien avec la médiatrice familiale est facturé. À partir de 2€ pour les personnes dont les ressources sont plus faibles et jusqu'à 130€ pour les personnes percevant plus de 6000€ de revenus mensuels.